



## Déclaration de l'UNSA Education A l'ITC du 9 juillet 2014

Monsieur le secrétaire d'Etat,  
Mesdames et Messieurs,

Vous avez inscrit à l'ordre du jour de cet ITC le projet de NOTE DE SERVICE relative aux modalités de répartition et d'attribution des éléments accessoires de rémunération pour l'année 2014.

L'UNSA Education tient à vous faire part de ses observations et revendications tant sur la méthode que sur le fond.

Tout d'abord sur la méthode. Nous étions habitués à plus de concertation en amont sur un sujet aussi sensible que le régime indemnitaire et son évolution, ou plutôt ses évolutions, car elle n'est visiblement pas la même pour tout le monde.

Sur le fond :

Notre fédération aurait pu se réjouir que le régime indemnitaire des personnels J&S puisse connaître une évolution notable au nom de la convergence avec des corps équivalents des ministères dits « sociaux ». Mais nous considérons, et au nom de la même nécessité de convergence, que ce rattrapage partiel et insuffisant est discriminatoire, puisqu'il devrait être de +100% et correspondre à un alignement total et pour tous les corps pour qu'on puisse parler vraiment de volonté de convergence ! Vous remarquerez que « l'effort » budgétaire fait pour le corps des IJS, n'est en grande partie que rattrapage des oublis et blocages des années précédentes et qu'il ne s'applique qu'à environ 150 agents... oubliant ou occultant les autres personnels. Peut-on raisonnablement parler d'effort budgétaire ?

La convergence ne vaudrait donc que pour certains alors qu'elle devrait l'être pour tous.

Pour les autres personnels, quelque soit leur catégorie, éducatifs, administratifs ou autres, ils devront se contenter de la portion congrue, au mieux de +5% et pour tous les A, de +2%.

Il y aurait donc des personnels qui ne convergeraient pas, pour qui la règle devrait être « face, je perds, pile je perds encore »...

Et qui ne converge pas, diverge forcément, puisque les écarts se creusent.

Est-ce une manière pour la DRH de répondre aux PTP qui ont refusé en son temps la PFR, trop dogmatique à leurs yeux, au profit d'une demande de réforme statutaire avec amélioration indiciaire ? Après le plus mauvais ratio de taux de promotion dans les grades, les PTP sont une fois de plus sanctionnés. Faut-il préciser qu'aucune amélioration indiciaire n'a été avancée pour les nouveaux statuts...

Par contre, Il faut rappeler que s'il y a un point sur lequel tout le monde est « convergent » depuis au moins 2010, c'est sur le fait d'avoir subi la RGPP, la Réate, les suppressions de postes, les réorganisations aux forceps, la perte de sens des missions, l'augmentation des charges de travail sans oublier le blocage du point d'indice qui dure et perdure, quelque soit la couleur des gouvernements.

Pour l'UNSA Education, ce projet de circulaire ne mériterait, en l'état, que d'être retiré de l'ordre du jour pour qu'une réunion technique sur la base d'une augmentation substantielle de tous les personnels J&S se tienne avant un nouveau passage devant l'ITC.

L'UNSA Education aurait pu comprendre ces taux d'augmentation, qu'on peut qualifier de faibles, s'ils s'inscrivaient dans un plan pluriannuel négocié du rattrapage pour les agents du ministère, sur lequel la Ministre et aussi l'Etat au sens de sa continuité, s'engagent par écrit, avec des objectifs et des chiffres précis et un calendrier. Ce n'est pas le cas à ce stade. On devrait se contenter de promesses, qui comme le disait un homme politique, n'engagent que ceux qui veulent bien y croire...

Les promesses et les paroles « verbales », au sens d'un journal satirique bien connu, on en a soupé depuis 10 ans à Jeunesse et Sports, avec un nombre record de ministres, et un périmètre ministériel sans cesse mouvant, ce qui est bien pratique pour se renvoyer les responsabilités.

On pourrait aussi comprendre les nécessaires efforts budgétaires si là encore tout le monde convergeait pour de bon. Est-ce le cas ? Non. Nous sommes dans un Etat et une Fonction Publique qui applique depuis des lustres « l'inégalité centrifuge », c'est-à-dire qu'on est d'autant mieux servi qu'on est proche du centre, qui est le robinet.

Alors, si on veut converger, convergeons...mais vers le haut, pour tous. Précisons quand même que pour nous, la convergence ne vaut que sur le régime indemnitaire, mais certainement pas au sens que les précédents responsables de la DRH et du secrétariat général commun donnaient au mot, à savoir la fusion-absorption aidée de son bras armé du chantage au régime indemnitaire. Une question au passage : pourquoi croyez-vous que plus de 50 attachés originaires du MEN ont récemment opté pour le CIGEM « affaires sociales » ? Je vous le donne en mille. Pour les beaux yeux du Ministère de la Santé ?

Je revois encore l'étonnement de Madame la Ministre lorsqu'on lui a expliqué lors d'une récente audience, que deux personnes, de corps et grades équivalents, assises dans le même bureau et effectuant des tâches identiques ou similaires pouvaient avoir une différence très notable de régime indemnitaire...

Nous attendons, nous exigeons, de vraies perspectives sur le sujet indemnitaire, avec un véritable plan pluriannuel chiffré et assis sur un calendrier, avec des engagements formels.

En tout état de cause, à défaut d'engagement écrit sur une amélioration pluriannuelle affirmé en séance, nous ne pourrons pas voter favorablement sur ce point.

Si Mme la Ministre a compris qu'elle dirigeait un ministère dont les personnels sont encore traumatisés par le sort qui leur a été réservé depuis 7 ans, il faut que ce sujet soit apuré rapidement, avec des actes.

Ceci vaut aussi pour d'autres sujets comme l'organisation du Ministère, la création d'un grand pôle éducatif, la sortie du secrétariat général des ministères sociaux, la mise en place de services déconcentrés cohérents et porteurs de sens.

Sur ce dernier point, nous rappelons que plusieurs rapports, dont celui de l'inspection générale et celui de Messieurs Weiss et Rebière formulent des hypothèses qui méritent certainement d'être prises en compte.

Monsieur le directeur de cabinet nous disait lors du dernier ITC que le ministère était fort.

Nous lui répondons qu'il sera fort quand tous ces sujets auront été préalablement traités, et qu'alors seulement, Madame la Ministre disposera d'un véritable outil, avec des personnels remobilisés, au service des politiques volontaristes qu'elle portera.

Merci